



**Information réglementaire post tenue de l'AGO,**  
**du 21 Juin 2023**

Microdata porte à la connaissance de ses actionnaires :

→ Lors des délibérations de la session de vote de l'AGO, le contenu du projet de résolutions figurant sur l'avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire est resté inchangé.

→ Toutes les résolutions, de la première résolution à la neuvième, ont été soumises au vote et adoptées à l'unanimité. Les résultats du vote sont identiques pour chaque résolution et se présentent comme suit : Nombre d'actions pour lesquelles les votes ont été valablement exprimés : 932 866 actions, représentant 55,53 % du capital social. Nombre total des votes valablement exprimés : 932 866. Ont voté pour : 932 866. Ont voté contre : 0. Se sont abstenus : 0.